

nulle autre
 andeur. Et
 qu'elle res-
 qu'elle fût
 el, et qu'elle
 rpent, cette
 de donner
 , qui lui est
 et de le lui
 e unique et
 de Dieu lui-
 Mère : Elle
 u que, par
 il procède

ent ? Eût-il
 re née avant
 innocence et
 ne fût pas
 démon ?
 ût dire dans
 le toute éter-
 us ai engen-
 communauté
 ernellement
 es similitude
 ne fût pas
 i faire, dit à
 andonner au
 : sacré qu'il
 si long et si
 toutes spiri-
 r sa Mère et
 t la sainteté
 mie de Dieu
 temps ? « Si,
 ore Bossuet,
 t les plus hu-

maines ? Il a donc toujours aimé Marie comme mère et, existant avant elle, il l'a considérée comme telle dès les premiers moments qu'elle fut conçue. Et s'il en est ainsi peut-il se faire qu'à un moment donné il ait été obligé de la regarder avec des yeux de colère, comme son ennemie et l'esclave de Satan ? »

« De plus, d'après saint Augustin, la chair de Jésus-Christ, c'est la chair de Marie. » Cette chair, ce sang, cette vie pouvaient-ils avoir été infectés dans leur principe et souillés tout d'abord ? « Quand on réfléchit à l'union intime qui existe entre un enfant et sa mère, à cette communauté de vie qu'ils ont ensemble tant que la naissance ne les a pas séparés ;... quand on se dit que durant neuf mois la personne divine dont cette Vierge sainte est la mère a vécu de sa respiration, de son sang et de sa vie ; on se demande s'il est possible que ce souffle, que ce sang, que cette vie aient été même un instant souillés par le péché. (1) » Non, cela n'est pas possible et Marie devait être exempte de la souillure originelle.

Enfin Marie devait engendrer par l'opération du Saint-Esprit qui, par le fait, devenait son Epoux divin « *virtus Spiritus sancti obumbrabit tibi.* (2) » Etait-il convenable que cette Epouse eût d'abord appartenu à un autre, à un autre esprit, mais esprit impur et mauvais, au démon ? Ne convenait-il pas au contraire que, maître absolu de former son épouse à son gré, il l'enrichît de toute la beauté et de toutes les grâces qu'il pouvait lui donner et qu'il lui convenait d'avoir ? Comment aurait-il pu autrement la considérer comme le chef-d'œuvre de sa grâce et lui dire : « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous. ? »

Un grand évêque du siècle dernier, Mgr Dupanloup, résume en quelques mots ce que nous venons de dire :

« La loi du respect est l'éternelle loi des œuvres de Dieu... La loi du respect fut donc observée dans la création de Marie. En la créant, le Père respecta son Fils dont elle devait être la mère et la fit digne de lui. L'Esprit-Saint se respecta lui-même en faisant celle qui devait être son épouse et il respecte aussi, comme dit admirablement saint Anselme, celui dont il procède éternellement. Et que dirai-je enfin du Fils de Dieu ? Lorsqu'il s'appliqua à former lui-même en Marie celle qui devait être sa mère, quelles furent ses pensées dans ce grand

(1) Mgr Paris.

(2) Saint Luc 1, 35.